

# La gorge bleue à miroir

Une espèce rare en baie de Saint-Brieuc.

Mise à jour le 27 avril  
2022



gorge bleue male  
© Jean François Le Cam



gorge bleue femelle  
© Morgane Oisel



gorge bleue femelle  
© Valérie Gauthier

La gorgebleue à miroir a passé l'hiver en Afrique tropicale (dans les zones broussailleuses, au bord de l'eau et dans les roselières) et arrive en Europe fin mars.

Elle pèse entre 14 à 23 g pour une taille de 13 à 14 cm. Le mâle est très reconnaissable à sa large bavette bleue avec au centre un point blanc ou roux (en fonction de la sous-espèce). La femelle possède un plumage assez semblable à celui du mâle, à l'exception du plastron qui chez elle est d'un blanc grisâtre, sans miroir, à quelques exceptions près.

Il existe 10 sous-espèces, mais seules 3 d'entre elles sont présentes en Europe et 2 en France : *Luscinia svecica namnetum* (peuplant la façade atlantique française, du Mont-Saint-Michel au Bassin d'Arcachon), et *Luscinia svecica cyanecula*, plus petite, toutes deux à miroir blanc.

La Gorgebleue a pour cri habituel un dur « tuck-tuck » ou « tchak-tchak », mais aussi un plaintif « hweet ».

Le chant fort et varié comprend beaucoup d'imitations d'autres espèces. Il est riche et soutenu, avec des notes sonnantes « ting-ting-ting » et des notes musicales, des sifflements et des trilles.

La Gorgebleue se reproduit dans la toundra avec des zones buissonneuses, dans les bosquets, aux lisières des forêts humides, dans les zones arbustives sur les collines et dans les zones montagneuses, souvent près de l'eau. Elle a besoin d'une végétation basse dense pour nidifier. On peut aussi la trouver jusqu'à 2600-3800 m d'altitude en Afghanistan et dans au nord-ouest de l'Himalaya.

La Gorgebleue à miroir bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire. Il est inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux de l'Union européenne.

Il s'agit d'un migrateur très rare en Côte d'Armor. Elle a été observée à 10 reprises depuis 1970, dont 3 fois en baie de Saint-Brieuc (en 2006, 2014 et en avril 2022). Il a niché pour la première fois en baie, en 2022. Elle a niché une seconde fois en 2023.

<https://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/decouvrir/la-faune/oiseaux/la-gorge-bleue-a-miroir?>

